



LA CROISÉE
DES CHEMINS

ÉCOLE-COLLÈGE-LYCÉE

Dijon le 23/09/2019,

Objet : **Présentation d'une option pour les enfants en souffrance à l'école**

Madame, Monsieur,

Votre activité professionnelle vous conduit à recevoir notamment des enfants qui souffrent à l'école, et des parents inquiets pour eux et leur avenir.

Nous imaginons que dans certains cas, l'aide que vous pouvez leur apporter ne suffit pas à résoudre les difficultés.

Nous prenons aujourd'hui contact avec vous car nous sommes convaincus que la solution est parfois d'offrir à l'enfant un environnement scolaire différent, plus en phase avec ses besoins particuliers. Beaucoup de parents n'envisagent même pas cette possibilité, par manque d'information ou à cause de peurs. Vous pouvez contribuer à leur ouvrir cette piste de réflexion.

La Croisée des Chemins est un établissement primaire et secondaire innovant, ouvert à Dijon depuis 2014. Pendant ces 5 premières années, nous avons accueilli et accompagné avec succès des jeunes âgés de 4 à 17 ans, dont certains :

- avaient perdu confiance en eux et/ou dans les adultes suite à du harcèlement,
- souffraient d'un décalage entre l'école et leur fonctionnement d'enfant à Haut Potentiel Intellectuel,
- se retrouvaient en situation d'échec du fait de troubles « dys »,
- avaient été déscolarisés suite à une phobie scolaire.

Par ailleurs, nous souhaitons développer des liens durables avec des professionnels de différentes spécialités, autour d'une vision commune du développement de l'enfant. En effet, pour les problématiques qui vont au-delà de notre périmètre d'intervention, il nous paraît important de pouvoir conseiller aux parents une prise en charge complémentaire.

Nous nous permettrons de vous recontacter prochainement par téléphone afin de savoir si vous êtes intéressé-e d'en savoir plus sur notre établissement, et si vous le souhaitez, de prévoir une rencontre. Vous trouverez quelques informations essentielles au dos, ainsi qu'un flyer.

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons une bonne journée.

Thomas Marshall, directeur

Fleur Mathet, directrice adjointe



La Croisée des Chemins en bref

- **Une école déclarée et contrôlée** : Établissement scolaire privé hors contrat, déclaré à l'Académie de Dijon, nous avons reçu des inspecteurs à plusieurs reprises.
- **Un établissement de petite taille** : Nos locaux actuels nous permettent d'accueillir un maximum de 25 élèves, avec une mixité des âges et des profils.
- **Un effort d'accessibilité financière** : Nous ne recevons pas de financement de l'Éducation Nationale ; toutefois, nous proposons des tarifs variables selon le quotient familial, des bourses financées par les dons et le mécénat. Une aide conséquente peut également être versée par le Conseil Départemental, sur dossier.
- **Une école démocratique** : Cette pédagogie, différente de celle de Maria Montessori, est appliquée dans le monde depuis plusieurs décennies ; par exemple à Sudbury Valley School aux USA depuis 1968, Summerhill en Angleterre depuis 1921.
- **Une école pionnière** : La Croisée des Chemins a été la première école démocratique ouverte en France. Il en existe aujourd'hui plus de 40, soutenues et reliées par l'association EUDEC France > <http://eudec.fr>
- **Une approche multi-référentielle** : Notre travail se nourrit d'inspirations telles que l'Approche Centrée sur la Personne initiée par Carl Rogers, les travaux de recherche sur l'éducation démocratique de Peter Gray, ainsi que différentes méthodologies pour une gouvernance participative, une justice restaurative, des relations authentiques et bienveillantes...
- **Une démarche évolutive** : Nous sommes dans une démarche d'apprentissage par l'expérience, de formation continue de l'équipe, et de collaboration à des projets de recherche.

Pour qui ? Comment ? Combien de temps ?

- **Un engagement responsable de l'enfant et de ses parents** : Ce n'est pas une école de la dernière chance. L'inscription suppose une adhésion volontaire et réfléchie au projet et au fonctionnement de l'école, à l'issue d'une période de découverte de 2 semaines. La confiance des parents est un paramètre décisif.
- **Une école de l'autonomie** : Les élèves ne sont ni dirigés ni contraints dans leurs apprentissages. Ils acceptent la légitimité des règles décidées collectivement pour le bien être de tous et s'efforcent de s'y conformer. Ils acceptent la responsabilité de leurs actes, en cas de transgression, et s'engagent vis-à-vis des autres dans une démarche de réparation et de restauration de la confiance.
- **Une orientation scolaire agile** : L'élève apprend à se connaître et trouve sa voie, en explorant ses centres d'intérêt. En concertation avec ses parents et l'équipe, l'élève peut décider quand quitter La Croisée des Chemins pour rejoindre l'établissement de son choix. Le fait de ne pas suivre les programmes de l'Éducation Nationale pendant plusieurs mois ou années n'est pas un obstacle à la réussite ultérieure, du fait des compétences et de la motivation acquises.